

# Ducy Info



N°5

## SOMMAIRE

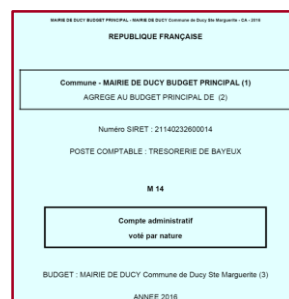
### Les vœux du maire



### Les actions des Conseils Municipaux



### Dossier: le Budget



### Les services au quotidien



### La vie communale



## Dynamisme et Investissements

2017 est une année qui a marqué particulièrement notre commune.

- Tout d'abord par son développement : l'INSEE dénombre 154 Ducéens auxquels il faut ajouter trois naissances et les nouveaux arrivants. Deux maisons neuves complètent la rue de Carcagny.

- Ensuite par les travaux dans la commune, réalisations faisant suite aux projets préparés en 2016 :

- Poursuite de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, chemin des Vaux, en partenariat avec le SDEC
- Réfection de l'entrée et des allées du cimetière
- Remise à neuf de la toiture de l'église
- Aménagement d'une aire de jeux

- Le Conseil municipal a également décidé l'acquisition de la propriété Legoupil permettant un projet d'urbanisme comprenant un terrain constructible, la réhabilitation de la maison et l'aménagement d'une aire de stationnement prévue dans le Plan Local d'Urbanisme à l'entrée de la rue de l'Eglise.

- La lecture du bulletin permettra aux Ducéens de découvrir aussi la complexité de la mise en place de la nouvelle Intercom Seulles Terre et Mer à laquelle l'équipe municipale a participé activement.

- Nous ne manquerons pas de remercier toutes les personnes qui ont participé à l'animation de notre commune au cours de cette année, en particulier les associations des habitants et les chasseurs.

- En 2018 nous poursuivrons nos efforts dans beaucoup de domaines :

- Réalisation du projet d'urbanisme de la rue de l'Eglise
- Amélioration de la sécurité au carrefour du monument aux Ecossais
- Relance du projet Urbanisme zone 1 AU entre les chemins des Vaux et du Pilambert
- Point de regroupement des enfants et circulation rue de Loucelles
- Etude de l'aménagement rue de Carcagny

Nous souhaitons que cette année 2018 soit l'occasion de nombreuses rencontres des Ducéens.

Le Maire, René PETRICH

# Les Conseils Municipaux

## Sujets principaux traités lors des Conseils Municipaux des 2 et 16 mars, 13 avril, 4 mai, 29 juin, 13 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 13 décembre 2017.

L'intégralité des comptes rendus est consultable sur le site WEB de la commune :

<http://mairie-ducy.pagesperso-orange.fr>

### Budget Communal - Comptes Administratifs 2016

Dépenses de fonctionnement : pas d'écart significatif hormis les travaux de rénovation de la cage d'escalier de l'appartement et d'aménagement du carrefour des Ecossois qui ont été reportés.

Dépenses d'investissement : de gros travaux n'ont pu être terminés ou entrepris en 2016 : entrée cimetière (terminée en mars 2017), toiture de l'Eglise (dossier administratif non finalisé) – Effacement des réseaux chemin des Vaux (inscrit au planning 2017 du SDEC).

Recettes de fonctionnement : Conformes aux prévisions.

Recettes d'investissement : Légèrement surestimées sur les taxes d'aménagement.

L'exercice 2016 se termine avec une réserve de 82 000 €.

### Budget Assainissement - Comptes Administratifs 2016

Les dépenses et les recettes sont équilibrées et conformes aux prévisions.

La réserve est stable à 24 000 €.

### Budget CCAS

Suite à la dissolution du CCAS, le résultat de l'exercice 2016, soit 1 170 €, est affecté au budget communal 2017 pour les actions sociales.

### Budget Communal 2017

• Le budget est établi dans le contexte des nouvelles baisses des dotations de l'état, moins 7% par rapport à 2016.

• Subventions aux associations : MJC Val de Seulles 100 € – Amicale des maires du canton 73 € - Association des Habitants de Ducy 400 € - ADMR 100 €.

• Projets d'investissement :

Aire de jeux pour les enfants	3 000 €
Effacement de réseau chemin des Vaux	5 000 €
Aménagement de l'accès à l'église et des allées	20 900 €
Réfection de la toiture de l'église	47 000 €
Acquisition propriété Legoupil	85 000 € *

\* financé par un emprunt à court terme avec comme objectif une opération « blanche » pour le budget communal

• Le taux des impôts communaux, taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti, sont relevés respectivement de 1,4%, 0,45%, et 0,88%. Le niveau global des impôts locaux sera néanmoins en baisse pour les Ducéens, car en parallèle, et suite à la fusion des intercoms, les taux des impôts intercommunaux sont diminués du double.

• Le conseil municipal a opté pour cette hausse (2500 € de recettes supplémentaires) pour compenser en partie les baisses des dotations d'état (en baisse de 5 000 € par rapport à 2013) et afin de maintenir un pouvoir d'investissement pour l'avenir. La réserve estimée en fin d'exercice sera de l'ordre de 15 000 €.

### Budget Assainissement 2017

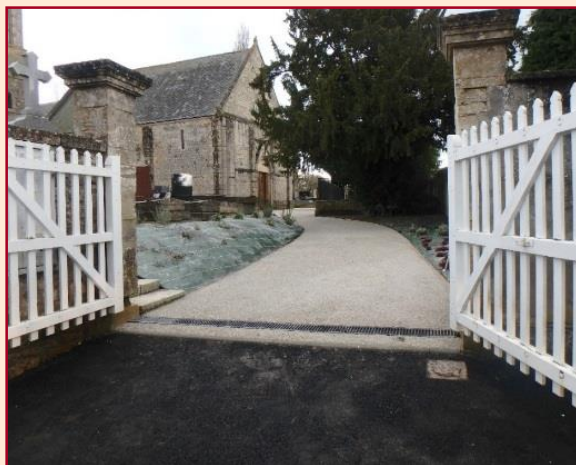
• Sans changement par rapport aux années antérieures avec un équilibre entre les dépenses (remboursements d'emprunts, frais de gestion et d'entretien) et les recettes provenant essentiellement des redevances, soit autour de 14 500 €.

# Les Conseils Municipaux

## Les travaux réalisés

### 1- Achèvement de l'entrée et des allées du cimetière

Les mauvaises conditions météorologiques ont retardé la phase finale du chantier de quelques semaines. L'étalement du béton désactivé a pu être réalisé en mars mettant ainsi un terme à la rénovation du cimetière.



L'entrée du cimetière respecte désormais les **normes d'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite, cependant elle n'a pas été conçue pour le passage des véhicules à moteur, dont l'accès, à titre exceptionnel, doit faire l'objet d'une autorisation de la mairie.



### 2- Rénovation de la cage d'escalier de l'appartement communal

- Après examen de 4 devis, les travaux de boiseries ont été confiés à l'entreprise Paysant et les peintures à l'entreprise Dubourg, le tout pour un montant de 5 300 €.
- Le chantier s'est achevé en novembre.

### 3- Modification de l'installation électrique de la salle communale

Le tableau de la salle communale est désormais alimenté en triphasé avec la puissance requise pour les équipements. Les désagréments observés par le passé devraient disparaître. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Vattier pour un coût de 850 €.

# Les Conseils Municipaux

## 4- Effacement de réseau Chemin des Vaux

•Ce mini effacement de réseau ne concernait qu'une habitation, qui a été reliée en souterrain au nouveau transformateur du Chemin des Vaux, et a permis la dépose de 2 poteaux électriques installés sur des terrains privés. La commune a participé au financement de l'opération à hauteur de 44%, soit 4870 €. Le reste est financé par le SDEC Energie.

•Le **réseau électrique Basse Tension** de la commune est désormais **souterrain à 63%**, soit sur une longueur de 1445 m. Dans le bourg restent 2 parties aériennes: le haut de la rue de Loucelles (172m) et la rue de St Leger (352m).

•Le **réseau électrique Haute Tension est souterrain à 37%**, soit sur une longueur de 640 m.

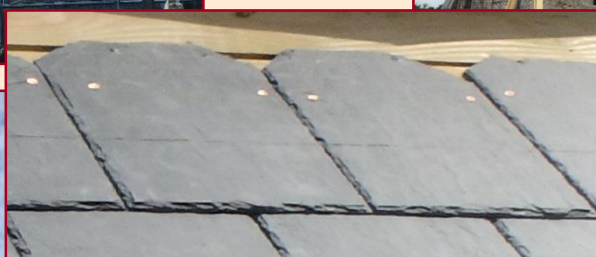
•Coté éclairage public, la commune est équipée de 6 foyers de technologie récente (9 ans en moyenne, ce qui est inférieur à la moyenne départementale qui est de 15 ans). Le coût de fonctionnement annuel est de 265 € pour la consommation et de 185 € pour le forfait de maintenance.

## 5- Réfection de la toiture de la nef de l'Eglise

Trois années ont été nécessaires pour mener ce projet à son terme : consultation des artisans et des services du patrimoine en 2015, contrat avec un architecte agréée, établissement des dossiers et des demandes de subvention en 2016 et enfin réalisation du chantier en 2017.

•Les travaux, confiés à l'entreprise Letellier, se sont déroulés de juillet à septembre avec des conditions météo plutôt favorables. Les différentes phases du chantier se sont déroulées sans surprises majeures ; après la découverte, quelques pannes et chevrons ont dû être remplacés, puis la charpente a été traitée. La mise en place des voliges a nécessité des calages pour rattraper les jeux de cette charpente ancienne. La technique de **pose au clou cuivré des ardoises d'Espagne** de 4.5 mm d'épaisseur donne un résultat particulièrement esthétique, et garantit une longévité au-delà des 100 ans. La réception a eu lieu le 9 octobre en présence de l'architecte et des représentants des Bâtiments de France et du Patrimoine.

• Cout total du projet : 46 000 € TTC dont 28 400 € de subventions.



# Les Conseils Municipaux

## 6- Aménagement d'un espace de jeux pour les enfants

L'installation des jeux a été effectuée en septembre par les élus, après la réalisation des socles de fixation en béton par l'entreprise Buhourt. Les contrôles réglementaires ont été effectués en octobre par la société SOCOTEC. Le coût total de l'opération s'élève à 3000 €, financé par un don de Monsieur Petrich.



## 7- Projet d'urbanisme rue de l'Eglise

Suite à l'accord des services de tutelles pour l'acquisition de la propriété de Mme LEGOUPIL, la mairie a engagé une demande de prêt-relais auprès des banques.

En juin, le conseil Municipal a retenu l'offre du Crédit Agricole pour un montant de 85 000 € sur 2 ans, au taux fixe de 0,88%. La signature de l'acte de vente a eu lieu le 29 septembre.

Cet espace a été divisé en 3 lots dont l'enregistrement auprès des services du Cadastre est prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018. Le coût de cette mission réalisée par le cabinet « Geodis » s'élève à 1900 €.



- **Le lot n°1** sera un espace public, environ 500 m<sup>2</sup>, aménagé avec quelques places de stationnement. Des esquisses d'aménagement ont été demandées au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, organisme départemental, et au bureau d'études VRD Services.
- **Le lot n°2** comprend la maison et son jardin sur une surface de 754 m<sup>2</sup>.
  - Une option de réhabilitation a été étudiée par le cabinet SOLHIA. La municipalité deviendrait propriétaire de plein droit après une période de location d'environ 30 ans gérée par le bailleur social. La mairie devrait donc assurer le financement de cette partie de l'acquisition par un prêt durant cette période.
  - La seconde option consiste à mettre en vente ce lot sous les 2 ans.
- **Le lot n°3** est constitué d'une surface constructible de 530 m<sup>2</sup> et d'un terrain classé en zone N d'une surface de 1200 m<sup>2</sup>. Ce lot sera mis en vente prochainement.
- Des estimations des lots, des travaux et des options ont été demandées pour finaliser les choix et les prix de vente. L'objectif reste la réalisation d'une opération financière globalement neutre pour la commune, avec des engagements raisonnables pour les futurs budgets communaux.

# Les Conseils Municipaux

## Autres actions

### 1- Zone 1AU

L'aménagement de cette zone située entre le chemin des Vaux et le chemin du Pilambert a fait l'objet d'une étude par le cabinet GEODIS. A ce jour aucune suite n'a été donnée par les propriétaires concernés.

### 2- Fonctionnement de la station d'épuration

Les résultats des contrôles effectués sur les rejets par le SATESE sont, comme à l'accoutumée, très satisfaisants. Néanmoins cette année le dépérissement des roseaux des bassins du 2<sup>ème</sup> étage s'est accentué. Une des causes pourrait être un manque de nutriments au niveau de ce second étage. Des investigations sont en cours afin d'en déterminer l'origine et d'y remédier.

### 3- Frelon asiatique

- Pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, le Conseil départemental subventionne à hauteur de 30% les frais de destruction des nids qui peuvent aller de 50 à 150 € selon l'entreprise et la configuration du nid. Pour cela il faut **s'adresser à la mairie** qui procèdera au signalement sur la plateforme « Fredon ». En 2017, la municipalité a pris en charge le reste à payer. La mesure sera probablement reconduite en 2018.
- Au printemps, vous pouvez aussi fabriquer des pièges destinés à capturer les reines en quête d'un lieu pour fonder une nouvelle colonie. Voir les modalités de réalisation sur le site Web de la mairie.



## Les projets 2018

### 1- Sécurité au carrefour du monument des Ecosais

Un nouveau rendez-vous a été pris avec l'agence routière départementale afin de relancer le processus.

### 2- Urbanisme rue de l'église

- Vente du lot n°3 ( parcelle constructible).
- Lancement du projet d'aménagement du lot 1 (espace public) – Travaux préliminaires.
- Décision sur le devenir du lot 2 (maison).

### 3- Urbanisme de la zone 1 AU

La compétence d'aménagement de notre commune (PLU) est conservée jusqu'en 2020; par la suite elle sera transférée au niveau intercommunal (PLUI). Il nous reste peu de temps pour décider de l'avenir de cette zone, qui dépend en premier lieu de la suite que donneront les propriétaires à ce projet. Nous leur demanderons leur position finale afin d'envisager, si besoin, des solutions alternatives.

### 4- Points de ramassage scolaire

Les bus scolaires s'arrêtent à la mairie et au niveau du plateau de la rue de Loucelles. Ce dernier point ne possède ni abri, ni éclairage. Une étude des possibilités techniques et financières d'un aménagement adapté sera lancée.

# Dossier : Le Budget Communal

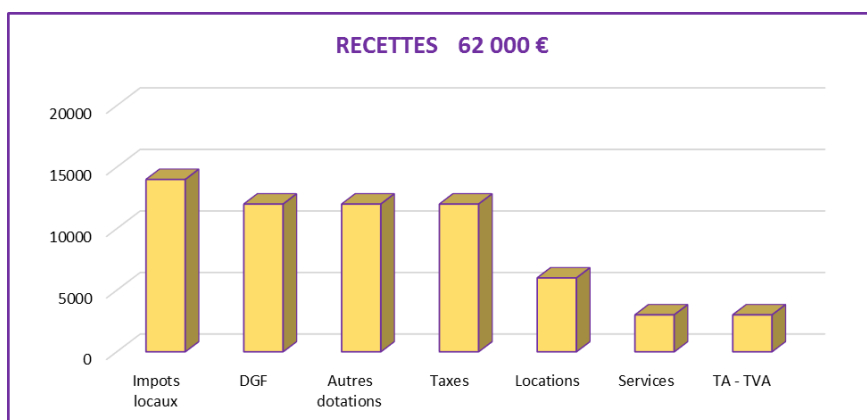
Le budget communal est composé d'une section "Fonctionnement" et d'une section "Investissement". Dans chaque section on trouve une rubrique Recettes et une rubrique Dépenses.

- **La section Fonctionnement** comporte les recettes principales de la commune (dotations d'état, impôts locaux et taxes) et les dépenses courantes (salaires, charges, entretien, petits travaux d'aménagement, cotisations organismes, subventions..) qui sont, dans le cas de DUCY, pour la plupart, incompressibles.
- **La section Investissement** sert à engager les gros travaux pour entretenir ou améliorer les bâtiments, les équipements et les réseaux communaux. Elle est alimentée par l'excédent dégagé de la section de Fonctionnement, et par les taxes d'aménagement sur les constructions effectuées par les habitants.

En début d'année, les élus élaborent un **Budget Prévisionnel (BP)** sur les bases, connues ou estimées, des recettes à venir et d'un programme de dépenses. **Le Compte Administratif**, établi en fin d'exercice, représente les recettes et les dépenses réellement effectuées.

Les chiffres ci-après représentent les **montants moyens** issus des **Comptes Administratifs** des 3 dernières années. Les sections Fonctionnement et Investissement sont confondues.

## Les recettes

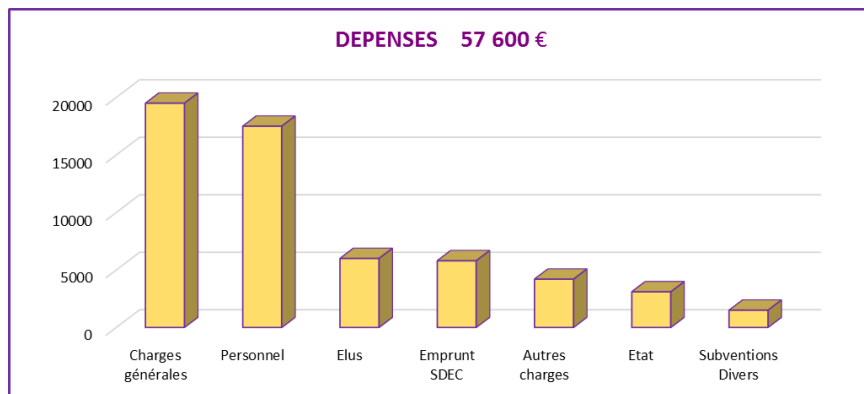


- Les **impôts locaux** à hauteur de **14 000 €** représentent la plus forte contribution au budget communal. Les taux des impôts locaux n'avaient pas varié depuis 2011 à raison de : 7,49% pour les taxes d'habitation, 3,25% pour les taxes sur le foncier bâti, 10,98% pour les taxes sur le foncier non bâti, et 5,67% pour les cotisations foncières des entreprises.
- La **Dotations Générale de Fonctionnement (DGF)** autour de **12 000 €** est la principale dotation d'état. Elle est basée en partie sur le nombre d'habitants et sur la longueur des voiries communales.
- Les **autres dotations et participations de l'état**, environ **12 000 €** regroupent la dotation de solidarité rurale, une dotation de péréquation, une participation aux indemnités des élus, et des compensations d'impôts locaux.
- Les **taxes** représentent en moyenne **12 000 €**, et proviennent essentiellement d'une péréquation des droits de mutation; celle-ci est variable (*au minimum 8 000 €*) puisque soumise au dynamisme du marché immobilier dans le département.
- Les **locations** rapportent autour de **6 000 €** avec comme source principale la location de l'appartement (4700 €) puis la salle communale (800 €) et les jardins (300 €).
- Les **produits de services**, à hauteur de **3 000 €**, proviennent du Budget Assainissement (2000 € pour la mise à disposition de l'agent communal à l'entretien de la station d'épuration) et de diverses sources comme les concessions au cimetière, la redevance ENEDIS d'occupation du domaine public, ou les charges de l'appartement.
- La **taxe d'aménagement** est par nature variable puisque dépendante des réalisations ou modifications des constructions réalisées dans l'année. Le **retour de TVA** est une recette aussi très variable puisqu'elle est constituée par le remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA payée au titre de travaux d'investissements faits 2 ou 3 ans auparavant. Le montant moyen du tout s'élève à **3 000 €**.

Dans le cadre de la politique de **la baisse de la dette publique**, le budget des collectivités locales a été impactée par des baisses successives, depuis 4 ans, des dotations d'état. **Cette baisse** atteint, en 2017, **pour Ducy, un montant de 5 000 €** par rapport à 2013.

Les **recettes** s'élèvent donc à **62 000 € minimum**. Dans une conjoncture favorable les éléments variables peuvent apporter entre 3000 et 6000 € de recettes supplémentaires.

## Les Dépenses



- Les **charges générales, 19 500 €**, regroupent les charges classiques (*eau, électricité, communication, fournitures administratives, informatique, petits équipements, contrats de maintenance...*), mais aussi l'entretien courant des bâtiments et des espaces publics (*ex.: 5500 € pour la rénovation de l'appartement en 2016*) les contrats de prestataires (*ex.: Bessin Insertion pour les espaces verts -3 800 € - Ent. Lehoux pour l'entretien des locaux – 800 €*), l'entretien des voies et réseaux dépendant de la commune ainsi que les contrats d'assurances (1700 €).
- Les **frais de personnel** constituent le 2<sup>ème</sup> poste des dépenses, avec une somme de **17 500 €**. La secrétaire de mairie à raison de 9h par semaine (11 000 € brut) et l'agent communal à raison de 8h par semaine (6 300 € brut), dont 2,5 h de détachement à la station d'épuration pris sur le budget Assainissement.
- Les **indemnités des élus** représentent **6 000 €** bruts. Le maire et les 2 adjoints disposent respectivement de 240 € et 90 € net mensuel, soit environ 40% du maximum autorisé par la loi.
- Le remboursement des **emprunts pour les effacements des réseaux électriques** contractés auprès de SDEC Energie pour un montant annuel de **5800 €** (*dont 3900 € jusqu'en 2024 pour l'opération dite de la rue de l'Eglise, et de 1850 € jusqu'en 2026 pour la rue de Carcagny*).
- Les **autres charges, 3 500 €**, rémunèrent des organismes de services, tels que les services Incendie (SDIS 14 à hauteur de 2800 €) ou le transport scolaire (SIVOS à hauteur de 1300 €).
- Fond national de péréquation **3100 €**.
- Le dernier poste **1500 €** est constitué des subventions aux associations (700€), et des provisions pour l'action sociale ou les intérêts d'emprunt (800 €).

**Les dépenses courantes** s'élèvent donc à un montant de l'ordre de **57 600 €**, et leur nature ne permet pas d'envisager, à court terme, des diminutions significatives.

## Synthèse

La **différence entre les recettes et les dépenses courantes** s'établit donc autour de **4 500 €**. C'est le montant annuel qui alimente la « réserve » pour les investissements (*amélioration du cadre de vie, nouveaux équipements, rénovation des bâtiments, des espaces publics ou des réseaux*).

Hors aides et subventions, les travaux d'investissements ont des coûts pour la commune souvent élevés. Voici quelques exemples de restes à charge pour la commune : effacement des réseaux, rue de l'église 40 000 €, rue de Carcagny 17 000 €, réfection de la toiture de l'église 19 000 €.

Ces travaux sont financés par les « réserves » du budget communal, accumulées au fil des ans, par l'emprunt, et par les subventions à rechercher auprès des différents organismes. Ces réserves de l'ordre de 60 000 € en 2014 sont à la fin de l'exercice 2017 de l'ordre de 15 000 €.

Les augmentations des taux de la part communale des impôts locaux votée cette année (sans incidence pour le contribuable – voir page 2) vont permettre d'accroître les recettes annuelles de l'ordre de 2500 € (sans compenser pour autant les baisses des dotations), et donc de maintenir un niveau d'investissement correct pour les années à venir.

# Les services au quotidien

**Inform**, **aider** dans les démarches administratives, **entretenir** les bâtiments et les espaces publics, **maintenir** ou **réparer** les équipements de toute nature, en somme assurer aux habitants un environnement agréable et des équipements fonctionnels, tel est le rôle des différents agents, organismes et entreprises qui interviennent sur notre commune.

## Bessin Insertion

Créée en 1983, cette association, basée à Bayeux, accompagne et aide les personnes en difficulté à se réinsérer dans le monde du travail.

Elles interviennent pour l'entretien des haies décoratives et des espaces verts du cœur de bourg, du monument des Ecosais, du cimetière et de la station d'épuration.

Financé par le budget communal



## Agence Routière Départementale

Elle procède à l'entretien (haies, talus, chaussées) des voies départementales RD 82, RD 35 et RD 94 soit environ 4,5 km sur le territoire de la commune.

Elle décide aussi de la réfection des routes dont elle la charge; cette année la route de Condé a été rénovée. Depuis trois ans nous demandons avec insistance la réfection de la route de Carcagny.

Financé par le Conseil Départemental

## Service voirie de l'Intercom

Sur notre territoire cela représente 2 km de voies communales, et 6,5 km de chemins ruraux. Les équipes interviennent régulièrement pour l'entretien des talus et des haies, les petites réparations des chaussées et l'encaissement des chemins. Le chemin du Pilambert est dans la liste des priorités des rénovations à faire sous 2 ans.

Financé par l'intercom STM



## Le ramassage des déchets ménagers

Assuré par « Collectea » pour le compte de l'intercom STM, le ramassage a lieu tous les jeudis après-midi. C'est l'occasion de répéter l'importance, pour la collectivité et pour l'environnement, du **tri sélectif** des déchets. Les sacs jaunes destinés à recueillir les papiers et les emballages sont disponibles en mairie.

Financé par l'intercom STM



### Les transports scolaires

Le transport des élèves des écoles maternelles et primaires est assuré par la communauté de communes de Seullès Terre et Mer

#### **Financé par l'intercom STM**

Le transport des élèves vers le collège de Tilly dépend du Conseil Régional (depuis septembre 2017) qui en a délégué la gestion au SIVOS de Tilly-sur-Seullès (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

#### **Participation de la commune: 266 € par élève.**

Le transport des lycéens est aussi du ressort du Conseil régional. Le conseil municipal a demandé à plusieurs reprises le passage de la ligne n° 172 par Ducy, sans succès en raison du peu d'élèves concernés. Une nouvelle demande, tenant compte de l'augmentation du nombre de lycéens(nes) dans les années à venir, est en cours, et sera relayée par la conseillère départementale de notre canton.



### L'agent communal

Tous les vendredi Tony Durand remplit diverses missions en fonction des besoins et des saisons. De la taille des haies au désherbage des espaces publics, du ramassage des branchages au dégagement des grilles des eaux pluviales, du nettoyage des extérieurs des bâtiments à celui du lavoir, des peintures au lasures, de l'installation des isoloirs au démontage des décorations de Noël, les activités sont nombreuses et variées. De plus, Tony est détaché au fonctionnement et à l'entretien de la station d'épuration le vendredi matin et le mardi en fin d'après-midi.

**Financé par le budget communal et assainissement**



### La secrétaire de Mairie

Anne-Cécile Grioux occupe ce poste depuis 4 ans à raison de 9h /semaine en alternance avec son activité à la mairie de Fontenay.

Outre l'accueil et l'information du public pour les actes d'urbanisme et d'état civil, la secrétaire gère la comptabilité et les échanges avec la trésorerie. Elle prépare les documents nécessaires aux élections et reçoit les réservations de la salle communale.

Anne-Cécile va nous quitter en mars prochain pour occuper un poste à temps complet à la mairie de Fontenay. Nous la remercions vivement pour tous les services rendus aux habitants et aux élus.

**Financé par le budget communal**



### Autres prestations régulières

Financées par le budget communal : Entreprise Lehoux pour le nettoyage des locaux, les pompiers du Calvados, le SDEC Energie pour l'éclairage public; par le budget assainissement : SATESE pour le contrôle du fonctionnement de la station d'épuration, la SAUR pour la gestion de la redevance assainissement.

Enfin d'autres interviennent dans le cadre de prestations qui sont facturées aux particuliers selon leur consommation : réseau d'eau potable confié à la SAUR par le syndicat d'eau du Vieux Colombier, le réseau électrique confié à ENEDIS par le SDEC Energie.

# Participations aux autres réunions

Commissions / réunions	Date	Objet
STM – commission Voirie	22 février 11 juillet 5 décembre	- Mise en place des commissions - Diagnostic voirie - Compétence voirie
STM – Environnement	16 mars 15 juin	- Valorisation du patrimoine de la Vallée de la Seulles - Plan de lutte frelon asiatique-Priorisation des thématiques environnement – Compétence GEMAPI
STM – Scolaire	7 mars 29 mars 20 juin 13 décembre 3 mars - 19 juin - 17 oct	- Référents scolaires - Dérogations - Rythmes scolaires - Carte scolaire - Conseils d'école d'Audrieu - Conseil d'école d'Audrieu
STM – Enfance – Jeunesse	21 mars 1 juin 27 novembre 14 décembre	- Présentation du club nautique - Bilan des vacances de Pâques - Bilan des vacances d'été - Projet éducatif local
STM – Finances	24 avril 27 juin 14 décembre 5 février	- Impacts fiscaux- CA 2016- BP 2017 - FPU -Conventions et marchés relatifs au scolaire et au personnel STM - Affaires diverses - Orientations budgétaires 2018
STM – Développement économique - Tourisme	10 mai 5 septembre  23 octobre  27 novembre	- Etat des lieux du tissu économique - Taxe de séjour-Association de préfiguration à la gouvernance des plages du débarquement-Amélioration d'accès des services au public - Contrat de ruralité et de territoire-Office de Tourisme- Circuit médiéval Tilly/Seulles - Présentation du projet pôle de santé de Tilly/Seulles
STM – Urbanisme	4 avril 26 juin  11 septembre 15 septembre 24 octobre	- Révision du SCOT Bessin - Actes d'urbanisme Service Instructeur du Bessin - GEMAPI :gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Avis de la commission sur le SCOT Bessin - Présentation du Service Instructeur du Bessin - Plan climat air énergie-mise à disposition d'un agent à Bessin Urbanisme
SMAEP du Vieux Colombier	4 avril 17 décembre	- Compte de gestion-Budget primitif -Investissements travaux-Qualité de l'eau - Evolution du prix de l'eau – Point sur les travaux
Urbanisme rue de l'Eglise - Geodis	23 octobre 7 novembre 9 janvier	- Réunion de préparation - Relevés du géomètre sur le terrain - Bornage des 3 lots
SIVOS	21 février 30 mars 12 octobre	- Révision statuts-Création arrêts de bus-CA 2016-Préparation budget - Vote du budget 2017-Participation financière des communes - Etude circuits ramassage - Modification temps de travail- Locaux syndicaux
Station d'épuration	17 février 15 juin – 13 nov.	- Faucardage des roseaux - Contrôles de fonctionnement par le SATESE
SDEC	19 juin - 10 juillet 22 mars 10 octobre	- Réunions de suivi des chantiers effacement Chemin des Vaux - Réunions CLE Bayeux à Fontenay et à Port en Bessin
ENEDIS	8 juin	- Actualités – Infos sur le compteur Linky (St Vigor le Grand)
Réfection de la toiture de l'église	12 avril 18- 31 juil. 7-15 sept 9 octobre	- Réunion préparation de chantier - Visites du chantier - Réception de chantier
Autres réunions	18 mai 4 octobre 5 octobre 23 novembre	- SEROC: Présentation de la plateforme de transfert des déchets - Information sur l'abandon des produits phytosanitaires - Préparation du TELETHON - Pairie : échanges sur le devenir des églises

## Principaux sujets traités lors des réunions du Conseil Communautaire en 2017.

Cette année 2017 aura été principalement consacrée à la mise en place administrative de la CDC.  
Huit conseils communautaires ont eu lieu.

## Liste des Compétences adoptées

### **Compétences obligatoires**

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### **Compétences optionnelles**

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de service au public d'initiative communautaire

### **Compétences facultatives**

- Elaboration avec la Région et le Département d'un projet culturel territorial et mise en œuvre de celui-ci
- Création d'équipements ou d'aménagements touristiques d'initiative communautaire
- Surveillance des plages
- Fourrière animale
- Création et gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

## Commissions CDC Seules Terre et Mer : représentants de Ducy

- Finances, Affaires générales et Personnel, action sociale: René Petrich
- Développement économique et Aménagement de l'espace, Tourisme : Daniel Lemoussu
- Scolaire, périscolaire et transport scolaire : Philippe Degoulet
- Urbanisme – SCOT : Daniel Lemoussu
- Enfance, RAM, Jeunesse, Sports, Loisirs : Philippe Degoulet
- Voirie, Bâtiments, SPANC, Gens du voyage : Philippe Degoulet
- Environnement, valorisation du patrimoine: Daniel Lemoussu
- Impôts directs : Patrick Lehérisier
- Culture
- Déchets ménagers

## Fiscalité \*

- La fusion des 3 intercommunalités, a entraîné une évolution de la fiscalité notamment celle dite « ménage » (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti) afin d'harmoniser les taux sur tout le territoire.
- De nombreuses réunions fin 2016 et début 2017 ont eu lieu pour tenter de trouver une solution la plus neutre et la plus équitable possible pour le contribuable. L'objectif étant que le taux cumulé (communal + intercom) soit le même qu'avant la fusion.
- Les taux votés pour 2017 sont de 15,67% pour la taxe habitation, 23,01% pour le foncier bâti, 35,84% pour le foncier non bâti, et 24,81% pour la cotisation foncière des entreprises. Ces taux sont légèrement inférieurs aux taux antérieurs pour l'ex-Val de Seulles.

## Pôle Santé

- Le projet, initié en 2015, a recensé les besoins de santé sur le territoire. La structure centrale, qui comptera 20 professionnels de santé, sera installée à Tilly sur Seulles sur le site de l'ancienne école maternelle.
- La CDC est porteuse du projet dont l'objectif financier serait une opération blanche puisque les mensualités des emprunts seront remboursées par les loyers des professionnels. Par ailleurs le projet, estimé autour de 1,6 millions d'euros, est financé à 50% par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- La CDC a délibéré afin de passer un mandat public de service pour la nomination d'un mandataire pour la réalisation du PSLA (Pole de Santé Libéral Ambulatoire)

## Contrat de territoire et de ruralité

- L'Etat, la Région, le Département ont mis en place des politiques de contractualisation pour le financement des projets des collectivités. Le recensement de tous les projets de la communauté de communes a permis d'établir une liste de projets éligibles à une subvention dans le cadre de ce contrat.

## Actes d'urbanisme \*

- L'Etat n'assure plus l'instruction technique et juridique des actes d'urbanisme tels que les permis de construire. Depuis le 1 janvier 2018, notre commune a délégué, via l'intercom STM, au service instructeur du Bessin, l'instruction des actes d'urbanisme.
- Ce service, auparavant gratuit pour les communes, est désormais pris en charge par l'intercommunalité qui facturera annuellement à chaque commune la plupart des frais engagés. Le montant facturé tiendra compte de la surface de la commune, de sa population et du nombre d'actes réalisés.
- Pour Ducy, le montant prévisionnel est d'environ 800 € par an, et représente une charge supplémentaire au budget communal.

## Voirie

- Cette année 2017, pas d'investissements sur les voiries intercommunales.
- Seul projet : l'accès au nouveau groupe scolaire de Tilly sur Seulles (route du Bois d'Orceau) pour un coût d'environ 500 000 € dont 300 000 € subventionnés par l'Etat dans le cadre du contrat de territoire.

## Rythmes scolaires

- Les conseils d'école ont donné un avis favorable au passage de la semaine à 4 jours.

## CLECT : commission locale d'évaluation des charges transférées

- Elle a comme objectif un juste calcul de l'attribution de compensation qui sera versée par la CDC aux communes. Pour Ducy en 2018, la somme s'élève à 3931 €.

## SCOT : schéma de cohérence territoriale \*

•Le SCOT définit les orientations d'aménagement du territoire du BESSIN. C'est un document important car il s'applique au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et est opposable aux tiers. Il était en révision depuis 2 ans et le nouveau document vient d'être approuvé.

•L'accent a été mis sur les points suivants :

- Maintien des structures publiques notamment pour le scolaire.
- Amélioration du transport en milieu rural.
- Développement du numérique.
- Amélioration de l'accessibilité entre Creully et la RN13.

## Création d'un office de tourisme intercommunal

La gestion de l'Office de Tourisme Seulles Terre et Mer se fera sous forme associative avec un conseil d'administration composé de 3 collèges: un collège d'élus (7 membres), un collège de personnes qualifiées (7 membres) et un collège de socio-professionnels (7 membres).

## Taxe de séjour

•L'intercom percevra une taxe de séjour auprès des hébergeurs (gites, campings, hôtels) pour les séjours allant du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

•Cette taxe, qui alimente les organismes publics qui gèrent le tourisme, constituera donc une des recettes de l'office de tourisme intercommunal.

## •Réhabilitation du siège social

•Situé 10, place Edmond Paillaud à Creully-sur-Seulles.

•Cette ancienne halle était la propriété de l'ex - CDC Orival. Des travaux d'aménagement ont été effectués pour en faire le siège administratif de STM, 15 personnes y travaillent. Une salle a été aménagée pour que les commissions puissent s'y réunir.

•Au total, la Communauté de Communes compte 156 salariés.

## Vote des statuts \*

•La fusion des 3 communautés de communes historiques Val de Seulles, Orival et BSM a rendu obligatoire la rédaction de nouveaux statuts. Ces statuts ont été adoptés lors du conseil communautaire de 19 septembre 2017. Les conseils municipaux des 28 communes ont eu 3 mois pour ratifier cette adoption.

•Lors de la réunion du 7 décembre 2017, après en avoir débattu, le conseil municipal de Ducy n'a pas approuvé les nouveaux statuts Seulles Terre et Mer tels que présentés. Considérant que certaines compétences n'étaient pas clairement définies et que l'intérêt communautaire n'était pas développé (7 voix contre et 1 abstention).

•Un courrier a été adressé à Monsieur le Président de la CDC avec copie à tous les vices présidents afin d'expliquer notre décision.

•Au final, les conseils municipaux de Ducy Sainte Marguerite, Moulins-en-Bessin et Fontenay-le-Pesnel ont émis des délibérations défavorables. Quelques communes n'ont pas délibéré dans les délais requis et la plupart a délibéré favorablement; en conséquence l'arrêté préfectoral autorisant STM à modifier ses statuts a été publié le 26 décembre 2017.

\* Ces sujets ont fait l'objet de délibérations au sein du Conseil Municipal de Ducy.

# La vie communale

## Naissances 2017



Mai – Mila Bousquet



Octobre - Léonie Dauxais



Décembre - Ulysse Gossmann

## Nouveaux arrivants

Famille Hécquard Godet, rue de Loucelles  
Famille Bisson Decouflet, rue de Carcagny  
Famille Chemin, rue de Carcagny  
Quatre locataires, allée du Château

## Dates à retenir

en mars  
23 juin  
1<sup>er</sup> juillet  
26 août

Repas des anciens  
Feu de la St Jean  
Méchoui de la chasse  
Ste Marguerite

## Utilisation des désherbants

• **La loi zéro phyto est issue de la loi de 2015 sur la transition énergétique.** Les herbicides et autres phytosanitaires sont bannis dans les communes rurales et urbaines. Seuls les cimetières et les terrains de sports n'entrent pas encore dans ce dispositif (en 2020). Cette loi était applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les collectivités et sera applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les particuliers.

• **Notre commune a fait le choix de ne plus utiliser aucun pesticide.**

Les quelques produits à pulvériser, dits de « bio contrôle », existants sont coûteux et peu efficaces. Nous avons investi dans un désherbeur thermique afin que l'employé communal puisse intervenir le plus efficacement possible. Il a repris également le désherbage manuel. Il est évident que cela demande beaucoup plus de temps or il n'est présent que 5h par semaine pour l'entretien de la commune.

• Notre décision du zéro phyto est aussi en lien avec une démarche de notre syndicat des eaux du Vieux Colombier. En effet, si toutes les communes adhérentes de ce syndicat sont dans cette démarche de zéro phyto, celui-ci pourrait bénéficier de subventions majorées pour ces investissements via l'Agence de l'Eau.

• Cette information est aussi pour nous l'occasion de **demander à chaque habitant** de nous aider à faire en sorte que notre commune reste la plus propre possible. Il suffirait pour cela que chacun, dans la mesure du possible, participe à l'entretien des abords de sa propriété.

## Elections à DUCY en 2017

• Elections Présidentielles – 2<sup>ème</sup> tour - participation 76%  
E.Macron 72,4% M.LE Pen 15,7%

• Elections législatives - 2<sup>ème</sup> tour - participation 49%  
F.Levigoureux (REM) 60% S. de la Prévoté (UDI-LR) 40%

# La vie communale

## Avril 2017 - Repas des anciens



- Cette année, c'est à la ferme de la Rançonnière à Crépon que se sont retrouvés les anciens de Ducy pour un repas convivial.
- C'était l'occasion pour le Maire de rappeler l'origine de cette ferme auberge il y a 40 ans dont l'activité consistait à l'époque en la vente des poulets, lapins et autres volailles aux habitants de Caen en particulier. Une partie de ces produits provenaient d'une ferme de DUCY.

## Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, une trentaine de Ducéens ont participé à cette commémoration qui se déroule en deux temps, aux monuments aux morts pour rendre hommage à toutes les femmes et hommes, français ou venus du monde entier, qui ont défendu puis libéré le territoire national puis au monument des Ecossais pour saluer la mémoire des soldats du Black Watch qui ont séjourné à Ducy avant de rejoindre les combats de la bataille de Normandie, en particulier à Tilly et à Rauray. A leur retour, un grand nombre manquaient à l'appel. Leurs noms sont inscrits sur le « tableau d'Honneur » conservé en l'église de Ducy Ste Marguerite.



# La vie communale

## Mai 2017 – "Classe découverte" à la station d'épuration



Onze élèves de IME « Le Prieuré » ont visité la station d'épuration et recueilli des informations sur son fonctionnement dans le cadre d'un projet éducatif sur le cycle de l'eau, réalisé tout au long de l'année scolaire. Le fruit de leur travail a donné lieu à une belle exposition dans l'établissement de St Vigor-le-Grand.

## Juillet 2017 – Méchoui du Groupement des Chasseurs de DUCY



Le méchoui organisé tous les ans en juillet permet de réunir les familles et les amis des chasseurs mais aussi un grand nombre d'habitants de la commune dans un esprit de convivialité.

Tous les chasseurs participent de façon active à l'organisation de cet évènement qui nécessite une bonne semaine de mise en place et de nombreuses journées de préparation pour les bénévoles. Merci à tous ceux qui donnent un peu de leur temps personnel pour cette occasion.

De nombreuses animations agrémentent cette journée, les sonneurs de cors de chasse ouvrent le début du repas, ensuite musique, chansons et danses prennent le relai ainsi que la tombola et les promenades à cheval proposée par Kelly. Les chasseurs « rôtisseurs » sont actifs depuis le matin et servent le repas.

Mr PETRICH nous accueille au pied des vergers, dans les locaux de la cidrerie mis à notre disposition gracieusement. Au travers de cet article nous le remercions vivement pour son accueil.

En juillet 2017, nous avons servi 350 repas, un record !!!! Puisque au fil des années le nombre grandit à chaque manifestation.

**Rendez-vous le dimanche 1<sup>er</sup> juillet pour le méchoui 2018.** Merci à vous tous de participer et ainsi aider l'association dans son fonctionnement.

Le président Jean Paul ROMUALD



# La vie communale

## Août – Sainte Marguerite



• Avec cette toute nouvelle édition 2018 de la fête de la Sainte Marguerite, nous avons le souhait de réunir les habitants lors d'une journée conviviale et familiale. Une nouvelle formule, le dimanche midi pour avoir l'occasion de rassembler les Ducéens et leurs enfants tout au long de l'après midi. Débutant autour d'un apéritif offert par la municipalité, puis d'un repas organisé par l'Association des Habitants de Ducy, nous sommes ravis d'avoir vu autant d'enfants échanger et jouer aux activités proposées (Chamboulou, pêche à la ligne...).

• Les plus grands ont pu se battre autour de divers jeux de bois mis à disposition, loués auprès de la ludothèque de Bayeux.

• Nous remercions les nombreux bénévoles pour leur disponibilité et les Ducéens pour leur participation, en espérant vous voir nombreux lors des prochaines manifestations.

La secrétaire de l'Association Elise SOUDAIN

## Cérémonie du 11 novembre



La pluie et le vent n'ont pas découragé une vingtaine de nos concitoyens qui ont rendu hommage à tous les anciens combattants et victimes de guerre, en particulier à ceux de 1914-1918.



# La vie communale

## Décembre – Arbre de Noel



Pour cette édition 2017, l'Association des Habitants de Ducy a eu le plaisir d'accueillir plus d'une vingtaine d'enfants.

Cette année, nous avons voulu un moment plus convivial, et avons donc sorti nos jeux de société.

Petits et grands ont ainsi pu profiter de ce temps de jeu pour peaufiner leurs techniques de réflexion ou de rapidité. Merci à notre équipe de maquilleuses d'avoir transformé nos petits Ducéens en renne, Père Noël ou pirate. S'en est suivi le traditionnel goûter avec chocolat chaud, café et viennoiseries, et bien sûr l'arrivée du Père Noël.

Merci à la municipalité pour sa participation financière, qui a permis d'offrir à chaque enfant de moins de 12 ans, un livre et une carte cadeau de 20€.

C'est grâce aux bénéfices de nos autres manifestations que nous pouvons organiser l'arbre de Noël, alors venez nombreux faire la fête aux feux de la Saint Jean en juin, et à la sainte Marguerite en août !

La présidente Fanny DAUXAIS



## Janvier 2018 - Les Vœux du Conseil Municipal



Du plus jeune, Ulysse Gossman, âgé de 6 semaines, au plus ancien, Michel Marchais, les Ducéens sont venus nombreux pour assister à cette rencontre de début d'année. Après les vœux de Monsieur le Maire, de Monsieur Leservoisier, représentant l'intercom Bessin Seulles et Mer, et de Mme Martinez, représentant le Conseil Départemental, et en présence de Mme Bouvet Penard, maire de Carcagny, les échanges se sont poursuivis autour de la traditionnelle galette des rois. Parfois animées, quelquefois graves, souvent bon enfant et toujours riches d'enseignements, les discussions ont porté sur les bilans et événements personnels, communaux ou intercommunaux, et sur les projets de toutes natures que chacun souhaite réaliser ou voir aboutir en 2018.

# Infos pratiques

**N'hésitez pas à donner votre avis sur ce bulletin, et plus généralement transmettez-nous vos suggestions pour l'équipe municipale.**

## ➤ Permanences de la mairie

Le premier et le troisième jeudi de chaque mois de **17 h 00 à 19 h 00**

Les autres jeudis de **14 h à 16 h.**

Téléphone : **02.31.80.28.41** e-mail : [mairie-ducy@orange.fr](mailto:mairie-ducy@orange.fr)

## ➤ Personnel communal

Secrétaire : Mme Anne-Cécile Brard-Griex

Agent technique : M. Tony Durand

## ➤ Location de la salle communale

90 € / jour pour les Ducéens, 120 € pour les extérieurs.

60 € la demi journée pour les Ducéens, 90 € pour les extérieurs.

Caution 250 € - Option Ménage 50 €

## ➤ Perception

*Trésorerie de Bayeux* Avenue de la vallée des Près CS 46 417 14404 BAYEUX

Tel. 02 31 51 44 40 Email : [t014005@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:t014005@dgifp.finances.gouv.fr)

## ➤ Gendarmerie

➤ Tilly sur Seulles : 02.31.08.34.30

➤ [cob.tilly-sur-seulles@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.tilly-sur-seulles@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Cartes d'Identité, Passeports

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeports sont prises en charge uniquement dans les communes disposant d'une station biométrique, Les plus proches de Ducy se trouvent aux mairies de Bayeux et de Tilly sur Seulles

## ➤ Déchetterie SEROC - Esquay sur Seulles

ETE	1/04 au 30/09	Matin	Mercredi et Samedi	9H – 12H
		Après midi	Lundi au Samedi	14H – 18H
HIVER	1/10 au 31/03	Matin	Mercredi et Samedi	9H – 12H
		Après midi	Lundi au Samedi	14H – 17H

## ➤ Sites internet utiles

➤ MAIRIE DE DUCY

<http://mairie-ducy.pagesperso-orange.fr>

➤ DECHETTERIE

<http://www.seroc-bayeux.fr>

➤ INTERCOM

<http://www.valdeseulles.fr>

➤ SDEC

<http://www.sdec-energie.fr>

## Déploiement du compteur LINKY à Ducy:

ENEDIS prévoit l'installation des nouveaux compteurs au 1<sup>er</sup> semestre 2019

